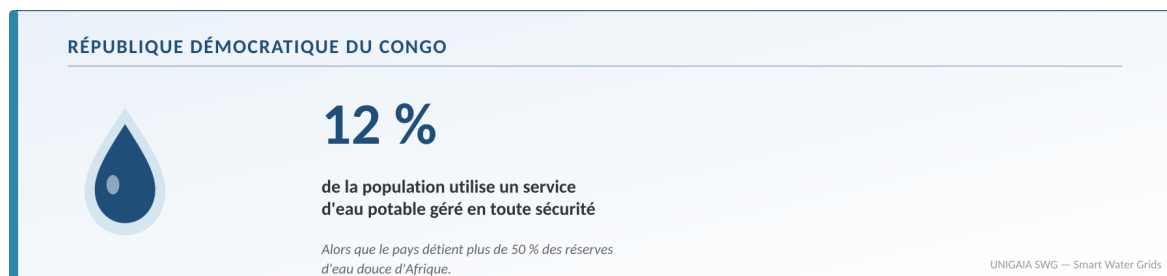


La crise de l'eau potable : République Démocratique du Congo

Le paradoxe congolais : premières réserves d'eau d'Afrique, accès parmi les plus faibles du continent



I. État des lieux : une crise avérée de l'eau potable

La RDC détient plus de la moitié des réserves d'eau douce du continent africain, mais figure parmi les pays où le taux d'accès à l'eau potable est le plus faible d'Afrique subsaharienne. Selon les sources et les définitions retenues (point d'eau amélioré, service de base, service géré en toute sécurité), les estimations varient sensiblement : l'accès à un service d'eau potable géré en toute sécurité ne concernerait que 12 % de la population selon les indicateurs ODD les plus récents (2024), tandis que l'accès à un point d'eau amélioré est estimé entre 26 % et 52 % selon les études et les années de référence.

Les écarts entre milieux urbain et rural restent considérables : seulement 18 % de la population rurale disposerait d'un accès aux services d'eau de base, alors que ce milieu regroupe près de 60 % de la population nationale. Les infrastructures scolaires et sanitaires sont également concernées, puisque 58 % des établissements scolaires n'avaient toujours pas de services d'eau potable en 2023, et 13 % ne disposaient d'aucun service d'assainissement, selon les données du Programme conjoint de suivi (JMP).

La capitale, Kinshasa, illustre les deux faces de la situation congolaise : elle a connu ces dernières années des progrès significatifs en matière de production d'eau, tout en restant confrontée à des besoins considérables dans les zones périurbaines les moins bien desservies. Les prélèvements d'eau totaux du pays restent par ailleurs très inférieurs à son potentiel, ne représentant qu'une fraction infime des ressources renouvelables disponibles.

Selon les indicateurs de suivi des Objectifs de développement durable, seuls 13 % des eaux usées ménagères du pays sont traitées sans danger et 12 % de la population dispose d'équipements de

lavage des mains à domicile, deux indicateurs qui complètent le tableau d'un secteur de l'eau, de l'hygiène et de l'assainissement encore largement sous-développé au regard du potentiel hydrique du pays.

Chiffres clés

- 12 % de la population utilise un service d'eau potable géré en toute sécurité (indicateur ODD 6.1.1, 2024).
- 33 millions de personnes en milieu rural n'ont pas accès à une eau de qualité (UNICEF).
- 43 % des enfants de 0 à 5 ans souffrent de malnutrition chronique, en lien notamment avec le déficit d'eau, d'assainissement et d'hygiène.

II. Causes de la crise

Ce paradoxe s'explique d'abord par des décennies de sous-investissement et par des infrastructures endommagées, fragilisées par des périodes de conflit dans plusieurs provinces, notamment à l'est du pays. La croissance démographique rapide accentue la pression sur des réseaux déjà insuffisants, en particulier dans les grandes agglomérations comme Kinshasa, où la demande progresse plus vite que la capacité de production.

La gouvernance du secteur reste par ailleurs marquée par la multiplicité des textes et des acteurs institutionnels — ministère en charge des Ressources hydrauliques et de l'Électricité, Autorité de Régulation du Service Public de l'Eau (ARSPE), Office National de l'Hydraulique Rurale (ONHR), régies provinciales du service public de l'eau, Regideso — dont les mandats respectifs, encadrés notamment par la loi 026/2015 relative à l'eau, ne sont pas toujours clairement articulés.

Le faible niveau de valorisation du potentiel hydraulique national traduit enfin un manque chronique de financement des infrastructures de captage, de traitement et de distribution, malgré des ressources en eau renouvelables considérées comme parmi les plus abondantes au monde.

Les prélèvements d'eau par habitant restent ainsi très inférieurs à ceux de nombreux pays du Sahel pourtant confrontés à une pénurie physique de la ressource, ce qui confirme que la crise congolaise est avant tout une crise d'infrastructure et de gouvernance, et non une crise de disponibilité de la ressource elle-même.

- Sous-investissement historique et infrastructures endommagées par les conflits.

- Croissance démographique rapide, notamment urbaine.
- Gouvernance fragmentée entre de multiples institutions et régions provinciales.
- Très faible valorisation du potentiel hydraulique national (moins de 1 % des ressources mobilisées).

III. Conséquences

Le déficit d'accès à l'eau potable a des répercussions sanitaires majeures, en particulier sur la malnutrition infantile et la prévalence des maladies liées à l'eau, l'hygiène et l'assainissement. Il pèse également sur la scolarisation, notamment celle des filles, freinée par l'absence de services d'eau et d'assainissement séparés par sexe dans les établissements scolaires.

Dans les zones rurales et périurbaines les plus isolées, la corvée d'eau continue de mobiliser un temps considérable, au détriment de l'éducation et des activités économiques des ménages, en particulier des femmes et des enfants qui en assument le plus souvent la charge.

Le retard dans l'atteinte de l'Objectif de développement durable n° 6 fragilise plus largement la résilience sanitaire et climatique du pays, en le rendant plus vulnérable aux épidémies d'origine hydrique et aux chocs économiques liés à une main-d'œuvre affaiblie par la malnutrition et la maladie.

Le faible taux de traitement des eaux usées ménagères contribue par ailleurs à la dégradation de la qualité de l'eau dans de nombreux cours d'eau et nappes phréatiques utilisés directement par la population, créant un cercle vicieux entre pollution des ressources et persistance des maladies hydriques dans les zones les moins desservies.

IV. Réponses, initiatives et perspectives

En 2026, la présidence de la République a porté un Pacte national pour le secteur de l'eau, de l'hygiène et de l'assainissement, érigé en priorité stratégique nationale pour la santé publique, la résilience climatique et la croissance économique, avec des objectifs à horizon 2035 (90 % d'accès en milieu urbain, 70 % en milieu rural), suivis par une « delivery unit » de la Primature en coordination avec le Comité National d'Action pour l'Eau, l'Hygiène et l'Assainissement (CNAEHA).

Le programme PASEA, doté d'environ 1,25 milliard de dollars, vise à raccorder 12 millions de personnes supplémentaires et 8 millions de bénéficiaires additionnels de services d'assainissement dans neuf provinces, dont le Kasai-Central, le Kasai-Oriental et le Kivu ; une extension est prévue vers le Kongo Central et le Lomami dès septembre 2026, puis vers le Nord-Kivu, le Sud-Kivu et l'Ituri dans les phases suivantes.

Des résultats concrets sont déjà visibles à Kinshasa, où la mise en service du complexe de traitement de Binza-Ozone a permis à la Regideso de desservir plus de 6 millions d'habitants supplémentaires en trois ans, avec un objectif de 2 millions de bénéficiaires additionnels d'ici 2026. Ces dynamiques nationales laissent une marge de progression importante pour des solutions décentralisées et complémentaires au réseau, notamment dans les zones rurales et périurbaines encore non couvertes.

Le suivi en temps réel des progrès du Pacte national, prévu jusqu'au 31 décembre 2026, associe plusieurs structures techniques (Delivery unit de la Primature, CNAEHA, ARSPE, ONHR, Direction de l'Hygiène et de la Salubrité Publiques et régies provinciales), avec l'ambition de bâtir une première accélération sur la période 2026-2035, qui devrait se poursuivre jusqu'en 2050 pour atteindre un accès universel à l'eau potable et à l'assainissement.

Sources

Banque mondiale / Ministère des Ressources hydrauliques et Électricité, « Pacte national de la RDC pour l'eau », 2026.

GIZ / Studio Hirondelle RDC, « En RDC, seulement 4 personnes sur 10 ont accès à l'eau potable », 2025.

ReliefWeb, « Problématique de l'eau en RDC : défis et opportunités », rapport technique.

UNICEF RDC, « Eau, hygiène et assainissement ».

SDG6 Data Portal, indicateurs ODD 6 pour la RDC, 2024.

ACP, « Plus de 6 millions d'habitants supplémentaires desservis à Kinshasa », février 2026 ; PASEA, document de projet, 2025.